

Le journal de la culture et des sciences

Les espaces de production et de vente de légumes dans la commune de Bobo-Dioulasso

Dr Yacouba CISSAO

Socio-anthropologue, Chercheur au CNRST/INSS

cissaoyacouba@yahoo.fr

Introduction

Ce document aborde la question de la production et de la vente des légumes dans la commune de Bobo-Dioulasso. Il est tiré d'un article scientifique publié en 2025 dans la Revue Africaine des Lettres, Sciences Humaines et Sociales Kurukan Fuga (<http://revue-kurukanfuga.net>). Cette publication scientifique découle d'une recherche conduite autour des mobilités liées à l'approvisionnement des villes en produits agricoles, en l'occurrence les légumes. Nos recherches antérieures conduites dans la ville de Bobo-Dioulasso (Cissao, 2011) sur la pratique de l'agriculture urbaine ont montré l'importance de cette activité dans le processus d'insertion des migrants ruraux dans l'espace urbain. Des recherches menées à Ouagadougou (Yonli et al, 2022) montrent dans la même veine comment le développement de la ville ne peut se faire en excluant l'agriculture de la planification urbaine. Pour le cas de Bobo-Dioulasso, en dehors des emplois que l'agriculture peut offrir aux migrants dans les périphéries de la ville, on peut noter l'existence dans une large mesure de réseaux marchands liés à l'approvisionnement de cette ville en aliments à partir des localités rurales environnantes. Dans ce qui suit, nous décrirons la configuration des espaces de production et de vente de légumes qui sont constitutifs de la chaîne d'approvisionnement dans la commune de Bobo-Dioulasso.

1. Méthodologie

Les données utilisées dans ce document de vulgarisation sont issues d'enquêtes socio-anthropologique réalisées au cours des années 2021 et 2022 dans la commune de Bobo-Dioulasso située à l'Ouest du Burkina Faso. Les enquêtes ont été menées selon une approche qualitative dans la ville de la capitale économique et les villages de Bama, Léguéma et Kuinima. Les acteurs qui ont été ciblés par la collecte de données sont les producteurs, transporteurs, chargeurs, vendeuses, consommateurs, etc. Une cinquantaine d'acteurs a été enquêtée lors des différentes phases de collecte de données.

2. Résultats

2.1. Les espaces de production

Le journal de la culture et des sciences

Les espaces de production des légumes sont diversifiés. Ils vont des zones périurbaines aux villages plus ou moins proches de la ville de Bobo-Dioulasso. On remarque que de nombreux villages ont été progressivement absorbés par l'urbanisation de sorte qu'ils sont davantage considérés comme des quartiers à part entière de la ville. En raison essentiellement des contraintes foncières, ces villages-quartiers qui n'ont pas perdu leur vocation agricole produisent les légumes mais en quantité moindre comparativement aux localités rurales. Le village de Kuinima dans lequel nous avons collecté des données appartient à ce registre. Les localités rurales qui sont généralement distants de la ville de Bobo-Dioulasso de la dizaine à la trentaine de kilomètres constituent par conséquent les plus grandes pourvoyeuses de légumes. Divers types de légumes y sont produits. Il s'agit essentiellement du chou, de la tomate, de l'oignon, de la courgette, du poivron, de l'aubergine, du piment, etc.

2.1.1. Le village de Léguema

Dans la mémoire collective, le village de Léguema est ce village emblématique qui s'est spécialisé depuis de longues décennies dans la production de légumes destinés à la ville de Bobo-Dioulasso. Son importance dans la hiérarchie des espaces de production et d'approvisionnement se traduit notamment par la présence au cœur de Bobo-Dioulasso d'un marché qui lui doit son nom : *léguema lôgo* (marché de Léguema). Le village de Léguema est situé à 15 kilomètres de la ville de Bobo-Dioulasso et est rattaché à l'arrondissement 3 de la commune de Bobo-Dioulasso. Le village a une population constituée majoritairement de *bobo*, le groupe ethnique autochtone de la région. Le village abrite une rivière qui rend possible une production permanente de divers légumes. Pendant de longues décennies, Léguema a été la première destination des commerçants et transporteurs de légumes venant de Bobo-Dioulasso et d'autres localités du pays mais également de pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Ghana. La réputation de ce village dans l'approvisionnement en légumes repose également sur le rôle clé joué par les vendeuses de ce village qui dans le passé parcouraient quotidiennement à pied la distance qui lie le village à Bobo-Dioulasso avec des paniers remplis de légumes portés sur la tête. Certaines d'entre elles conduisaient des charrettes avec des chargements de légumes destinés aux différents marchés de la ville. L'arrivée de moyens de mobilité comme les tricycles a constitué une certaine révolution dans les pratiques de commercialisation des légumes des femmes et hommes du village. Si elle continue de jouer un rôle important dans

Le journal de la culture et des sciences

l'approvisionnement en légumes, cette localité a été progressivement supplantée par celle de Bama par rapport à la place centrale qu'elle occupait.

2.1.2. Le village de Bama

Bama est une commune rurale composée de 21 villages et peuplée de 181. 467 habitants (INSD, 2022). Le village de Bama, chef-lieu de la commune, est distant d'une trentaine de kilomètres de la ville de Bobo-Dioulasso. Elle abrite la Vallée du Kou, une plaine rizicole construite entre 1968 et 1970 par l'Etat burkinabè avec l'appui de la Chine et irriguée à partir d'une rivière pérenne appelée Kou, un affluent du Fleuve Mouhoun. En dehors des autochtones *bobo* et *dioula*, la population est composée de migrants dont la plupart y sont arrivés suite à la famine qui a sévi au Burkina au début des années 70. La période de forte production de légumes dans cette commune rurale correspond à la saison sèche où beaucoup de producteurs de riz, en raison de la baisse des ressources en eau, s'y adonnent en plus des producteurs permanents. Sa proximité avec la ville de Bobo-Dioulasso occasionne les mobilités pendulaires qui s'inscrit dans les stratégies de subsistance des habitants. Bama a également une position stratégique du fait qu'elle est traversée par la route nationale n° 9 qui relie la ville de Bobo-Dioulasso au Mali. Les produits agricoles provenant d'autres villages qui sont plus reculés transitent également par la commune rurale de Bama où différentes catégories de moyens de transport sont mobilisées. A l'image de la commune rurale de Bama, la production et la commercialisation de produits agricoles constitue l'essentiel des activités économiques des ménages dans de nombreux villages de la région de Bobo-Dioulasso. Nos données montrent d'emblée une division du travail dans laquelle la production est l'apanage des hommes et la vente dans les marchés celui des femmes. Celles qui sont grossistes ou demi-grossistes et qui sont établies au village ou en ville mettent généralement à la disposition des producteurs des ressources financières pour l'acquisition des intrants pour la production. A la récolte, les produits sont destinés prioritairement à ces dernières qui recourent par la même les crédits alloués aux producteurs. Ces formes d'organisation sont également observées dans bien d'autres villages comme ceux de Léguema et de Kuinima.

2.2. Les principaux marchés dédiés à la filière légume dans la ville de Bobo-Dioulasso

Dans la hiérarchie des marchés de légumes dans la deuxième capitale du Burkina, l'emblématique marché « léguema lôgô » (marché de Léguema) tient une bonne place. C'est

Le journal de la culture et des sciences

un marché qui a pendant de longues décennies, drainé au quotidien une grande partie de la population de Bobo-Dioulasso, consommateurs, grossistes et détaillant-e-s. Jusqu'à un passé récent, le village de Léguema apparaissait dans la conscience collective comme le lieu de provenance phare des légumes qui alimentent la ville de Bobo-Dioulasso et au-delà. Ce marché a été créé en 1991 avec un emplacement situé en plein cœur de Bobo-Dioulasso au bord d'une des principales voies qui donnaient accès à l'hôtel de ville. Principalement animé à partir de l'après-midi, il devenait difficile pour les usagers de circuler sur cette voie du fait de l'occupation anarchique par les étals des vendeuses de légumes, les véhicules, les tricycles, les camions et les charrettes qui transportent ces légumes. Au fil des ans, ce marché semi-formel adossé au premier stade de la ville et dans lequel les collecteurs de taxes municipales faisaient des passages réguliers, sera inscrit sur la liste des infrastructures devant être déplacées à cause de son caractère encombrant et anarchique. Un marché dit de fruits et légumes a été en effet réalisé en 2011 dans un autre quartier (*Sikasso cira*) de la ville en vue de la relocalisation des vendeuses de légumes du marché *léguema lôgô*. Une partie des vendeuses de légumes avait toujours refusé de quitter le site initial en raison selon elles du caractère excentré du nouveau marché et du coût d'accès aux hangars. Ce n'est qu'en 2012 que le marché de *léguema lôgô* sera finalement démantelé de manière plutôt violente après plusieurs médiations infructueuses des autorités locales et centrales auprès des vendeuses qui faisaient de la résistance. Une partie d'entre elles sera contrainte alors de rejoindre avec amertume le nouveau marché des fruits et légumes pour s'y installer tandis que de nombreuses autres vont se diriger vers un autre marché, celui dit de poisson situé au nord de la ville. Ce marché avait été rejoint des mois plus tôt par des anciennes vendeuses de légumes de *léguema lôgô* qui ont eu moins de contraintes à s'y installer en procédant de manière plutôt informelle. Ce marché dédié à la vente de poissons dans le quartier *Yéguéré* va perdre progressivement ce statut pour s'affirmer comme le nouveau *léguema lôgô* au regard du nombre important de vendeuses de légumes issues du site initial qui s'y sont réinstallées. Les travaux de reconstruction de ce marché entamés en 2019 vont conduire à leur relocalisation le temps des travaux dans un espace situé à deux kilomètres de là dans un quartier voisin. En début 2023, le nouveau *léguema lôgô* fut finalement inauguré. Outre le marché *léguema lôgô* implanté dans le quartier *Yéguéré* et le marché de fruits et légumes dans le quartier *Sikasso cira*, d'autres marchés de moindre importance sont disséminés dans les parties de la ville.

Conclusion

Le journal de la culture et des sciences

L'accroissement urbain entraîne une demande importante en produits agricoles et crée des débouchés pour les productions agricoles faites dans les zones périurbaines et dans la campagne environnante. La capacité à satisfaire la demande citadine voire internationale est fonction de l'existence d'installations adaptées dans ces espaces de production. La localité de Bama tire le meilleur parti de la présence d'une plaine rizicole avec une possibilité pour les producteurs d'alterner la culture du riz et celle de légumes dépendamment de la période de l'année. L'existence d'une route bitumée qui relie cette localité à Bobo-Dioulasso facilite les conditions de transport des légumes et réduit les risques de périssement. Ces risques sont permanents dans les espaces de production et de vente en l'absence d'infrastructures adaptées pour leur conservation.

Bibliographie

Cissao, Yacouba. Approvisionnement en légumes et mobilités autour de la filière dans la ville de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). *Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales KURUKAN FUGA*, 2025, vol 4, no 16, p. 419-430.

Cissao, Yacouba. (2011), *La problématique de l'agriculture urbaine au Burkina Faso : cas de la pratique de l'agriculture en saison pluvieuse dans la zone d'extension du secteur 15 de l'arrondissement de Dafra, commune de Bobo-Dioulasso*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Ouagadougou.

INSD (2022). Cinquième recensement général de la population et de l'habitation. Synthèse des résultats définitifs. Ouagadougou

Yonli, Taladi Narcisse, Cissao Yacouba, Soma Assonsi, « Agriculture urbaine à Ouagadougou, un fait social total au prisme du jeu des acteurs et des enjeux territoriaux », *Djiboul*, n° 004, vol. 3, Décembre 2022